

### Pétitions

J'ai aussi une pétition signée par plus de 600 Canadiens de toutes les régions du pays, de Toronto, d'Ottawa, de Vancouver et d'autres parties de la Colombie-Britannique, de Terre-Neuve et de l'Alberta. Les signataires soulignent que le projet de loi C-55 ne répond ni aux demandes de la population ni aux recommandations du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration.

Par conséquent, ils prient instamment le Parlement de retirer le projet de loi C-55 pour le remplacer par un texte législatif qui consacre le droit pour les personnes qui revendiquent le statut de réfugié à une audience équitable et dans un bref délai devant une commission du statut de réfugié qui soit indépendante de la Commission de l'immigration, de même que le droit d'accès universel à ces audiences pour toute personne qui présente une revendication au Canada, ainsi que le droit d'en appeler de la décision compte tenu des faits.

[Français]

ON DEMANDE QUE LA CCN REVIENNE SUR SA DÉCISION RELATIVEMENT AU LOYER DE LA MAISON D'AMITIÉ

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, j'ai le devoir encore une fois de déposer quelque 12 pétitions des commandants de ma circonscription qui aimeraient que la Chambre exerce toute la charité requise pour venir en aide à une Maison d'Amitié, un organisme francophone à but non lucratif, qui s'occupe des femmes et des enfants en détresse.

Monsieur le Président, ces gens déposent une pétition qui déclare humblement que, selon un rapport rendu public, le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, une femme sur huit serait victime de violence psychologique, économique, sexuelle ou verbale de la part de son conjoint; qu'à une époque où le gouvernement devrait agir plutôt que sévir, la Commission de la Capitale nationale entend hausser plus de 3 000 p. 100 le loyer de la Maison d'Amitié, seul organisme francophone à but non lucratif dans la région à venir en aide aux femmes et enfants en détresse; que le premier ministre lui-même déclarait récemment en cette Chambre que le problème des femmes victimes de violence est l'un des plus graves défis sociaux et juridiques que nous ayons à relever; à ces causes, ces pétitionnaires demandent humblement que le Parlement enjoigne à la Commission de la Capitale nationale de revenir sur sa décision de hausser le loyer et continue, comme par le passé, à charger un coût symbolique de 1 \$.

[Traduction]

OPPOSITION AU NOUVEAU SYSTÈME D'IMPOSITION DES AVANTAGES ACCORDÉS AUX PERSONNES QUI TRAVAILLENT DANS DES RÉGIONS ÉLOIGNÉES

**M. Jim Fulton (Skeena):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer aujourd'hui une pétition signée par des résidents du Nord qui sont mécontents du nouveau système de déductions d'impôt auquel ils sont assujettis. Ce système a été injustement appliqué, sans compter que le mode d'imposition des prestations des résidents du Nord est laborieux et compliqué et annule les avantages qu'on était censé procurer à ces personnes.

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

**M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est):** Monsieur le Président, je voudrais déposer aujourd'hui près de 100

pétitions signées par des résidents de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve, du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest.

Les modifications qu'on propose d'apporter à la Loi sur les brevets auront des répercussions directes sur tous les Canadiens qui ne bénéficient pas de programmes médicaux privés ou publics.

Attendu que les propositions du gouvernement fédéral auront pour effet d'accroître le coût déjà élevé des programmes provinciaux de soins de santé; attendu que le monopole accordé aux sociétés pharmaceutiques novatrices empêchera les fabricants de produits génériques de leur faire concurrence, qu'il fera augmenter le prix des médicaments et qu'il risque d'empêcher les Canadiens moyens d'acheter les médicaments vendus sur ordonnance dont ils ont besoin; et attendu que les changements qu'on propose d'apporter à la Loi sur les brevets constituent un autre exemple des concessions que le gouvernement canadien a faites aux dépens des Canadiens moyens dans les négociations sur le libre-échange avec les États-Unis, les pétitionnaires exhortent le gouvernement du Canada à rejeter ces propositions de modification de la Loi sur les brevets, qui auront inévitablement pour effet d'augmenter pour tous les Canadiens, le prix des médicaments vendus sur ordonnance.

OPPOSITION AU NOUVEAU SYSTÈME D'IMPOSITION DES AVANTAGES ACCORDÉS AUX PERSONNES QUI TRAVAILLENT DANS DES RÉGIONS ÉLOIGNÉES

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, je suis heureux de présenter, conformément à l'article 106 du Règlement, une pétition signée par certains habitants du Nord canadien, qui sont d'avis que le nouveau régime de déductions prévu à leur intention n'a pas été appliqué équitablement et exclut de nombreuses collectivités qui devraient pouvoir profiter des déductions spéciales concernant le Nord.

Ils estiment que le régime de prestations prévu pour les habitants du Nord est trop rigoureux et compliqué et qu'il assujettit à l'impôt des prestations qui visaient en fait à indemniser les travailleurs du Nord du Canada pour les commodités dont ils sont privés.

Ils demandent à la Chambre des communes d'ordonner au ministre des Finances (M. Wilson) de réexaminer le régime des mesures fiscales lors de l'étude de la réforme fiscale, puisqu'il a promis de le faire dans le Budget de 1987.

APPUI AU RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE CAPITALE

**M. Sid Fraleigh (Lambton—Middlesex):** Monsieur le Président, je suis heureux de présenter au nom de citoyens de l'Ontario et de Canadiens d'un peu partout au pays une pétition signée par 1 425 personnes qui demandent au Parlement d'adopter une motion en faveur du rétablissement de la peine capitale au Canada.

Ces signatures, dont le nombre total est maintenant de 29 904, représentent la ferme opinion de la population canadienne au sujet de cette question importante.

**M. Patrick Crofton (Esquimalt—Saanich):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition portant la signature de 1 043 Canadiens de toutes les régions du pays qui